

N'oubliez pas de  
m'afficher sur  
votre panneau  
syndical !



## Sommaire

- 1- Rentrée scolaire
- 2- Salaire des fonctionnaires
- 3- Stagiaires
- 4- Réunion intersyndicale
- 5- Pré-syndicalisation

## Annexe

Bulletin de pré-syndicalisation

## RENTRÉE SCOLAIRE : SINISTROSE DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce mercredi 2 septembre 2015 le **SNETAA-FO** a participé à la conférence de presse de sa fédération, la FNEC-FP-FO.

Le **SNETAA-FO** a donc fait part des problèmes de son secteur.

Il a d'abord signalé les décalages qu'il y avait entre d'une part la rentrée d'une ministre et son discours volontariste sur les réformes qui se poursuivent dans la concertation alors que toute cette communication bien orchestrée n'a qu'un seul destinataire : l'opinion publique et d'autre part les collègues sur le terrain qui ne croient plus à tous ces discours car ils vivent une réalité toute autre où les difficultés ne font qu'augmenter et les conditions de travail se dégrader.

Ainsi les PLP, dès cette rentrée, savent qu'ils vont perdre en rémunération puisque l'indemnité de CCF est supprimée. À sa place l'indemnité de sujétion ne compensera pas cette perte de rémunération et en plus un tiers des PLP risquent d'en être exclus. Cela s'ajoute à la perte globale de salaire des fonctionnaires et à la diminution constante de leur pouvoir d'achat.

La Ministre est devenue celle de l'exaltation des valeurs de l'Ecole Républicaine pour faire oublier tout le reste.

Ces valeurs, telles que la Laïcité, nous y sommes bien entendu très attachés. Pour autant nous redisons notre opposition à la mise en place de l'EMC surtout que celle-ci s'est faite en enlevant une demi-heure à l'horaire de Lettres Histoire et que ce ne sont pas forcément les collègues de Lettres Histoire qui auraient à la faire mais se sont pourtant eux qui devront l'évaluer.

La Ministre parle de filière professionnelle mais si elle exalte l'élaboration des diplômes dans les CPC elle oublie de préciser qu'un protocole d'expérimentation est en cours pour que les référentiels ne soient plus composés que par les représentants du monde professionnel, employeurs et salariés.

Ainsi les enseignants n'auraient plus de regard mais deviendraient de simples prestataires de service d'un cahier des charges élaboré par d'autres.

Nos établissements vont se retrouver en première ligne dans la lutte contre le décrochage scolaire mais aussi sur la mise en place du nouveau droit au retour en formation pour les jeunes.

Ces éléments passent par la Région qui possède la compétence de formation professionnelle sur tous les publics. À l'horizon, multiplication de référents, de réunions et surtout nous aimerions bien savoir comment tout ceci sera géré et comment les collègues seront obligés de l'appliquer.

Le développement de l'apprentissage est encore le maître mot de la politique gouvernementale. Tous les chiffres indiquent qu'il est en baisse, pour autant le gouvernement s'obstine à vouloir développer le « tout apprentissage ». Il est maintenant mis en place dans la fonction publique et les Recteurs ont instruction de prendre un nombre précis d'apprentis dont certains « atterrissent » en tertiaire dans le Bac Pro GA alors que nous savons toutes les difficultés des collègues dans la mise en place de ce diplôme.

Enfin, pour le **SNETAA-FO**, rien n'est réglé pour les SEGPA et nous redoutons que devant le manque de précisions sur le seuil d'effectifs en enseignement professionnel, celles-ci deviennent des coquilles vides.

Rappelons que la menace qui plane sur les SEGPA vient directement de l'application de la loi Peillon qui prévoit le cycle CM2-6<sup>ème</sup> en collège et donc l'abandon de la 6<sup>ème</sup> SEGPA.

**Nous ne voulons pas cette modification induite par la réforme du collège.**

C'est pourquoi nous sommes certes désabusés, nous pensons être les oubliés de l'Éducation Nationale mais nous ne baisserons pas les bras et le **SNETAA-FO** vous propose de vous mobiliser pour que notre secteur ait les moyens de sa mission, c'est-à-dire la prise en charge et la réussite de nos élèves dans le cadre du parcours du CAP au BTS.

**L'appel à la grève du 17 septembre** nous parait un moment nécessaire pour dire que décidément nous ne sommes pas en accord avec la politique éducative menée et que si c'est le collège qui focalise, **tous les personnels, tous les PLP ont de bonnes raisons de s'associer à cette journée d'action** pour dire à notre gouvernement : **ÇA SUFFIT, NOUS VOULONS ETRE RECONNUS ET CELA PASSE PAR NOS SALAIRES, L'AMÉLIORATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE RESPECT QUI NOUS EST DU.**



**TOUS EN GRÈVE LE 17 SEPTEMBRE**

## **SALAIRE DES FONCTIONNAIRES : DES PRIVILÉGIÉS ? CERTAINEMENT PAS !**

Une étude de l'INSEE qui vient de paraître confirme la diminution de la rémunération des fonctionnaires d'État de la fonction publique.

Il nous est démontré, si besoin était, que le salaire net moyen dans la fonction publique d'État en 2013 est de 2469 euros, soit une baisse de 0,7 % entre 2012 et 2013, en tenant compte de l'inflation. Pour rappel, le salaire des fonctionnaires avait déjà reculé de 0,8 % pour l'année 2012.

**Pour les enseignants, la diminution s'élève à 1,1 % en 2013 !**

Cette inflexion s'explique par le gel du point d'indice toujours en vigueur et par l'augmentation des cotisations retraites (retenues pour la pension civile).

Le gel du point d'indice depuis 2010, servant au calcul des rémunérations des agents fonctionnaires, représente une diminution du pouvoir d'achat de l'ordre de 6 % en cinq ans et d'environ 16 % depuis 2000, en euros constants.

Encore une fois nous sommes tous perdants !

Le **SNETAA-FO** n'accepte pas cette paupérisation galopante des fonctionnaires enseignants.

Le **SNETAA-FO** réclame le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et exige sa revalorisation conséquente immédiate pour tous !

Isolés nous pouvons peu, ensemble nous sommes forts !

Rejoignez-nous, adhérez au **SNETAA-FO** pour exiger des mesures concrètes de revalorisation du salaire et de maintien du niveau des pensions.

## **STAGIAIRES : POUR FAIRE FACE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Les frais de transport entre le lieu de résidence habituelle et le lieu où se situe l'activité professionnelle sont pris en charge partiellement s'il s'agit de moyens de transport collectifs, comme le prévoit la circulaire du DGAFP du 22 mars 2011. Les modalités très précises de ces dispositions sont contenues dans cette circulaire que nous vous invitons à consulter en cliquant sur le lien suivant :

[http://bjfp.fonction-publique.gouv.fr/recup-par-id/C\\_20110322\\_N0003.pdf](http://bjfp.fonction-publique.gouv.fr/recup-par-id/C_20110322_N0003.pdf)

Si les déplacements ne s'effectuent pas par les transports en commun, il est toujours possible, selon les académies, de demander une prise en charge des frais kilométriques ; pensez à vous renseigner auprès des rectorats ou de votre S3 !

## **REUNION INTERSYNDICALE NATIONALE : GRÈVE NATIONALE LE 17 SEPTEMBRE POUR L'ABROGATION DE LA RÉFORME DU COLLÈGE**

La réunion intersyndicale nationale du second degré s'est tenue mardi 1<sup>er</sup> septembre dans les locaux de la FNECFP-FO.

**Y participaient :** le SNFOLC (avec mandat de la SFSDEP-FO), le **SNETAA-FO**, le SNES-FSU, le SNEP-FSU, la CGT Educ'action (avec mandat du SNEIP-CGT), le SNALC, SUD Education, SUNDEP, le SNCL et le SIAES-FAEN, le CNGA et AD-CGC.

Alors qu'en cette rentrée les conditions de travail des personnels continuent de se dégrader (effectifs alourdis, services partagés, moyens insuffisants...), les organisations syndicales du second degré (liste) réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que la circulaire d'application publiée le 2 juillet ne fait que confirmer les orientations auxquelles elles s'opposent : mise en concurrence des personnels, des disciplines et des établissements, inégalités accrues entre les élèves et nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases.

Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit.

Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée, s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les logiques précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés.

La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit.

Face à ce blocage les organisations (liste) appellent les personnels à la grève nationale le 17 septembre.

Elles les invitent à se réunir en assemblée générale, en HIS pour la préparer et l'organiser ainsi qu'à s'adresser aux parents, notamment en faisant signer la pétition intersyndicale.

A défaut du retrait des textes relatifs à la réforme du collège, l'intersyndicale organisera une manifestation nationale en octobre.

## PRÉ-SYNDICALISATION

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à **ré-adhérer** ou **faire adhérer** au **SNETAA-FO** avant le 1<sup>er</sup> octobre 2015 afin de bénéficier des tarifs non majorés.

Pour cela vous trouverez en pièce jointe le bulletin de pré-syndicalisation à compléter et à nous retourner au siège du **SNETAA-FO** – 24 rue d'Aumale – 75009 PARIS.

Vous pouvez aussi vous inscrire directement par internet en suivant ce lien : <http://83.152.209.159/WD150AWP/WD150Awp.exe/CONNECT/SNETAAPRO>

**Et n'oubliez pas :**

**66 % de la cotisation sont soit remboursés par les impôts soit déduits de votre impôt sur le revenu.**